

MAZARS

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Siège social : 11 rue de l'Amiral Hamelin – 75016 Paris
Association Loi du 1^{er} juillet 1901 reconnue d'utilité publique
N° Siren : 394 528 897

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Electriciens sans Frontières, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Electriciens sans
Frontières**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2015

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre association constitue des provisions pour faire face aux pertes probables dégagées par les projets une fois imputés les frais d'appui et de suivi de l'association, comme mentionné à la note 1.14 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'estimation de la provision correspondante comptabilisée au 31 décembre 2015 et à revoir les calculs effectués par l'association. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

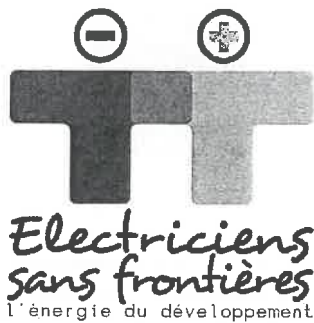
Fait à Courbevoie, le 30 mai 2016

Le commissaire aux comptes

MAZARS



ROBERT AMOYAL



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

11 rue de l'Amiral Hamelin - 75016 Paris
Tél. : 33 1 84 21 10 40
Email : contact@electriciens-sans-frontieres.org
www.electriciens-sans-frontieres.org
Association Loi 1901 - SIREN n° 394 528 897 00074 - Code APE 9499 Z



SOMMAIRE

BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1. Evènements significatifs de l'exercice.....	6
2. Principes comptables et méthodes d'évaluation	9
3. Changement d'estimation	9
4. Changement de méthode.....	9
5. Comparabilité des exercices	9
6. Immobilisations incorporelles.....	9
7. Immobilisations corporelles.....	9
8. Immobilisations financières	10
9. Créances et comptes rattachés	10
10. Valeurs mobilières de placement	10
11. Stocks.....	10
12. Disponibilités	10
13. Transactions en devises	11
14. Provisions pour risques et charges.....	11
15. Honoraires du Commissaire aux comptes	11
16. Fonds dédiés.....	11
17. Impôts	11
18. Compte Emploi des Ressources.....	12
19. Effectifs et personnel détaché.....	12
20. Contributions volontaires.....	13
21. Engagement hors Bilan	14
22. Rémunération des Dirigeants	15
a) Champ d'application	15
b) Rémunérations versées au titre de l'exercice.....	15
23. Evènements post-clôture	15
NOTE 2. DETAIL DE L'ACTIF	16
1. Actif immobilisé.....	16
a) Immobilisations brutes.....	16
b) Amortissements et dépréciations d'actif	16
c) Détail des immobilisations et amortissements	17
2. Détail des créances	17
3. Disponibilités	18
4. Etat des créances	18
5. Produits à recevoir par postes de Bilan	18
6. Charges constatées d'avance.....	19
NOTE 3. DETAIL DU PASSIF	20
1. Détail des fonds dédiés	20
2. Provisions inscrites au Bilan	24
3. Etat des dettes	25
4. Charges à payer	25
NOTE 4. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT	26
1. Produits d'exploitation	26
a) Détail des autres produits.....	26
b) Détail des subventions	27
NOTE 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	28
NOTE 6. EFFECTIF	28
NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES GLOBAL 2015 INTEGRANT TOUTES LES ACTIVITES D'ELECTRICIENS SANS FRONTIERES	29

BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)		Exercice clos le 31 dec. 15			Exercice clos le 31 dec. 14
		Brut	Amort. et Dépréciat*	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :				
	Logiciels	75 555	71 790	3 765	13 269
	Acompte sur immobilisations				
	Immobilisations corporelles :				
	Installations Techniques, Matériels & Outillages	64 066	60 527	3 539	11 014
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières :					
Titres immobilisés	359		359	359	
Autres immobilisations financières					
	TOTAL I	139 980	132 317	7 664	24 642
ACTIF CIRCULANT	Stocks	29 084	4 417	24 667	53 856
	Avances & acomptes versés	1 181	0	1 181	38 990
	Créances				
	Autres créances	541 592	851	540 741	924 623
	Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	3 269 068		3 269 068	2 466 188
	TOTAL II	3 840 925	5 268	3 835 657	3 483 656
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 781		5 781	8 905
	Ecart de conversion actif	0		0	0
	TOTAL III	5 781	0	5 781	8 905
	TOTAL ACTIF (I+II+III)	3 986 686	137 585	3 849 102	3 517 205

BILAN PASSIF

PASSIF (en euros)		Exercice clos le 31 déc. 15	Exercice clos le 31 déc. 14
FONDS PROPRES	Fonds associatif sans droit de reprise	236 875	308 103
	Réserves	500 000	420 000
	Report à nouveau	100 113	102 214
	Résultat de l'exercice	83 038	6 672
	TOTAL I	920 026	836 988
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	123 851	104 297
	TOTAL II	123 851	104 297
FONDS DEDIES	Fonds dédiés	2 566 877	2 323 958
	TOTAL III	2 566 877	2 323 958
DETTES	Emprunts & dettes auprès d'établissements financiers	19	
	Emprunts & dettes financières divers		
	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	120 784	110 418
	Autres dettes	116 280	141 409
	TOTAL IV	237 083	251 827
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	1 265	135
	Ecart de conversion passif	0	0
	TOTAL V	1 265	135
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		3 849 102	3 517 205

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en euros)		Exercice clos le 31 déc. 15	Exercice clos le 31 déc. 14
PRODUITS D'EXPLOITATION :			
Ventes marchandises, prestations de services		89 229	80 058
Subventions d'exploitation reçues		485 180	359 316
Autres produits		1 762 838	1 468 810
Reprises/provisions & transferts de charges		46 154	59 433
	TOTAL I	2 383 401	1 967 617
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de marchandises		13 194	12 607
Variation de stocks		24 772	9 824
Autres achats non stockés		674 455	504 440
Services extérieurs et autres services extérieurs		775 577	604 475
Impôts, taxes et versements assimilés		21 376	15 415
Salaires et traitements		328 613	287 646
Charges sociales		129 232	127 237
Dotations aux amortissements et aux provisions		86 971	55 624
Subventions accordées aux projets		28 509	85 597
Autres charges		80	1 437
	Total II	2 082 779	1 704 302
Résultat d'exploitation (I-II)		300 622	263 315
PRODUITS FINANCIERS :			
Produits financiers		31 094	26 357
Reprises/provisions dépréciations immobilisations financières			
	TOTAL III	31 094	26 357
CHARGES FINANCIERES :			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts & charges assimilées			
Différences négatives de change		1 582	1 508
	TOTAL IV	1 582	1 508
Résultat financier (III-IV)		29 512	24 849
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		330 134	288 164
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
Produits exceptionnels			
Reprises/provisions dépréciations exceptionnels			
	TOTAL V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
Charges exceptionnelles			
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelles			
	TOTAL VI	0	0
Résultat exceptionnel (V-VI)		0	0
Impôt sur les bénéfices (VII)		4 177	5 900
Total des produits (I+III+V)		2 414 495	1 993 974
Total des charges (II+IV+VI+VII)		2 088 538	1 711 710
Solde intermédiaire		325 957	282 264
(+) Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs		1 083 232	1 175 267
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		1 326 151	1 450 859
Résultat de l'exercice		83 038	6 672



Annexe du Compte de résultat (en euros)		2015	2014
PRODUITS :			
870	Bénévolat	5 633 768	5 128 943
871	Prestations en nature	237 369	205 454
872	Dons en nature (matériel)	105 225	181 584
TOTAL		5 976 362	5 515 981
CHARGES :			
861	Mise à disposition gratuite (matériel)	105 225	181 584
862	Prestations en nature	237 369	205 454
864	Personnel bénévole	5 633 768	5 128 943
TOTAL		5 976 362	5 515 981

NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont le total est de 3.849 k€ et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de résultat de 83.038 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evènements significatifs de l'exercice

a) 13 villages de brousse accèdent à l'électricité au Bénin

Un projet d'électrification de structures éducatives et hospitalières, doublé de la création d'activités génératrices de revenus, est en cours dans 13 villages aux alentours des villes de Savalou et Natitingou au Bénin. En plus d'améliorer les conditions d'éducation et de travail de centaines d'élèves et de leurs professeurs, ainsi que les conditions de soins de la population, ce projet a permis l'émergence d'électriciens locaux dans chacun des villages. Ceux-ci ont été formés à la maintenance des installations solaires et se sont vus confier la gestion d'une station de recharge de batterie.

b) Notre philosophie d'action s'exporte en Italie

Eletrici Senza Frontiere a vu le jour le 29 janvier 2015 en Italie. Fidèle à notre philosophie d'action, cette association est constituée de personnes qui, au cours de leur carrière professionnelle, ont acquis/développé des compétences dans le secteur électrique, avec l'objectif de mettre ces connaissances au profit de l'accès à l'énergie pour les populations les plus démunies et celles victimes de catastrophes humanitaires.



c) Rétablir l'électricité en situation de crise humanitaire

En mars, les 270 000 habitants du Vanuatu étaient violemment touchés par le cyclone Pam. Sur l'île du Pacifique, leur action s'est concentrée sur la remise en service des stations de pompage et sur l'éclairage et l'alimentation en électricité des structures de santé. Entre avril et mai, les Népalais subissaient plusieurs importantes secousses sismiques. Face à ces événements, Electriciens sans frontières a mobilisé des équipes de bénévoles. Immédiatement après le tremblement de terre, dans les montagnes népalaises, la distribution de kits solaires d'éclairage et de recharge et l'installation de lampadaires photovoltaïques ont permis à près de 11 600 personnes d'accéder à nouveau à une source de lumière et d'électricité, indispensable à la sécurité et aux moyens de communication.

d) 500 écoles « branchées » en Haïti

Le 11 juin 2015, Electriciens sans frontières a signé la convention avec le gouvernement haïtien pour l'électrification solaire de 500 écoles afin qu'elles s'équipent de tableaux numériques interactifs. Ce programme est financé par la Banque mondiale et mobilisera une trentaine de bénévoles jusqu'à début 2017.

e) Un guide pour mieux concevoir et conduire nos projets

Avec l'appui méthodologique du Groupe Urgence Réhabilitation Développement (URD) et forts de notre expérience de 30 ans d'actions, Electriciens sans frontières a élaboré un référentiel de bonnes pratiques pour les projets d'accès à l'électricité en milieu rural dans les pays en développement. Celui-ci se décline en 12 critères de qualité, illustrés par des exemples des facteurs de réussite mais aussi d'erreurs à éviter. Le référentiel est destiné aux chefs de projet pour les accompagner dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets. Il s'adresse aussi à nos partenaires, ONG, entreprises et bailleurs.

f) 6 000 habitants du village de Besoa à Madagascar accèdent à une eau de meilleure qualité

La mission 2015 a consisté à suivre les travaux engagés pour réhabiliter le réseau d'eau du village. Ils sont conduits par une entreprise malgache, sélectionnée suite à un appel d'offre réalisé par une équipe projet Electriciens sans frontières. Un réservoir ainsi que 8 bornes fontaines ont été réhabilités. Des latrines et un lavoir sont également en cours de construction près de l'école.

g) Fin du programme d'électrification de 20 villages dans l'Amazonie péruvienne

Les habitants de 5 villages situés le long du fleuve Madre de Dios ont vu leurs écoles et postes de santé accéder à l'électricité grâce à l'installation de 10 stations photovoltaïques. Ces villages, accessibles uniquement en pirogue, souffrent de leur isolement. Cette mission marque la dernière étape d'un programme d'électrification de structures collectives de 20 villages. L'ensemble du projet a été conduit main dans la main avec les personnels des Ministères de l'énergie et de la santé péruviens.



h) Un village solaire en partenariat avec la Croix-Rouge française aux Philippines

Suite au typhon survenu fin 2013 aux Philippines, de nombreuses familles se sont retrouvées sans logement. Sur l'île de Cebu, la Croix-Rouge française a construit un village pour qu'elles s'y installent. Elle a fait appel à Electriciens sans frontières pour y construire des centrales solaires. Aujourd'hui, 120 panneaux alimentent les maisons, des points d'éclairage public, des pompes solaires pour la distribution d'eau ainsi que des services de base (crèche, réfrigérateurs, stations de recharge de téléphones...).

i) Défendre l'accès à l'électricité pour tous à la COP21

La tenue à Paris de la 21^{ème} Conférence des Parties (COP21) a été l'occasion de porter un message fort sur la question de l'accès à l'électricité dans les pays en développement en lien avec les problématiques de réchauffement climatique. Dans les différents espaces du Bourget notamment, Electriciens sans frontières a animé ou est intervenue dans plusieurs tables rondes et side-event rassemblant jusqu'à 150 personnes autour du lien Énergie et eau ou sur les atouts des énergies renouvelables en zones rurales isolées.



2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'Association ont été établis et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014 et aux règlements n°99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, ANC n° 2014-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- ▶ continuité de l'exploitation,
- ▶ permanence des méthodes comptables,
- ▶ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Comparabilité des exercices

Aucun changement n'altère la comparabilité des exercices.

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont composées du site internet et de logiciels acquis. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de 3 ans.

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont généralement pratiqués sur le mode linéaire en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|-------------------------|-------|
| ▶ Matériel informatique | 3 ans |
| ▶ Mobilier de bureau | 5 ans |



8. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan, le cas échéant, pour leur valeur historique.

9. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

10. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements sans risque ont fait l'objet d'un acheté-vendu en fin d'exercice permettant de dégager ainsi la plus-value à la clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par la méthode PEPS (Première Entrée Première Sortie).

11. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont essentiellement composés de matériels électriques

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

12. Disponibilités

Les disponibilités comprennent des valeurs mobilières de placement, des comptes bancaires et des caisses. Le traitement des VMP est indiqué dans le paragraphe 10.

Les avoirs en devises détenues en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisés au taux en vigueur au 31 décembre 2015.



13. Transactions en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « écart de conversion ».

Dans les autres cas, la différence de change est inscrite en compte de résultat financier.

14. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent :

- ▶ des pertes probables dégagées par les projets une fois imputée les frais indirects de l'association, à l'exception de celles couvertes par les fonds propres apportés par les anciennes associations régionales.
- ▶ des litiges éventuels,
- ▶ des risques de reversement de subventions.

15. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 26.616 TTC au titre l'année 2015.

16. Fonds dédiés

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement de projets définis. La partie des fonds collectés affectée par les donateurs et non utilisée à la clôture de l'exercice figure au passif du bilan.

17. Impôts

L'association ayant une gestion désintéressée, elle est exonérée des impôts commerciaux. Néanmoins, l'association s'acquitte d'un impôt sur les sociétés au titre de ses placements financiers.



18. Compte Emploi des Ressources

L'entrée en vigueur en 2009 du Règlement du Comité de la Réglementation n°2008-12 du 21 décembre 2008 a entraîné l'obligation d'établissement du compte emploi des ressources selon des règles de présentation définies comme suit :

- ▶ Le tableau se concentre sur les données du seul exercice clos,
- ▶ Il permet de présenter le compte d'emploi de toutes les ressources de l'organisme et celui des ressources qui proviennent de la générosité du public,
- ▶ Il permet de suivre, d'un exercice à l'autre, le report des sommes collectées auprès du public, disponibles pour une utilisation ultérieure,
- ▶ Les charges sont réparties entre missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.

La définition des missions sociales, outre la question de leur conformité aux statuts, relève du Bureau de l'Association. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges mixtes et des options qui se présentent quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits. Les affectations sont arrêtées par le bureau de l'Association.

19. Effectifs et personnel détaché

En 2015, Electriciens Sans Frontières dispose d'un effectif salarié moyen de 6,75 personnes.

Par ailleurs, EDF met à disposition de l'association 2 personnes, dont le Président de l'association, détaché 3 jours par semaine.



20. Contributions volontaires

Electriciens Sans Frontières bénéficie de contributions gratuites sous forme de :

- ▶ bénévolat essentiellement,
- ▶ contributions en biens en nature,
- ▶ contributions en services (mise à disposition de locaux principalement).

Valorisation du bénévolat :

La valorisation des jours de bénévolat se base sur des conventions de mécénat de compétence signées par Electriciens sans frontières. Il s'élève à 265 euros par jour pour un mois de 20 jours ouvrés.

Le montant choisi pour valoriser le bénévolat est issu des conventions de mécénat de compétence signées par Electriciens sans frontières.

Nous avons valorisé 3.180 jours de mission à 265 € par jour, soit 842.700 €.

Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 12.720 jours à 265 € par jour, soit 3.370.800 €.

Le temps bénévole de gouvernance est estimé, sur la base du calendrier des différentes instances, à 5.360 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.420.268 €.

Apport en biens et services par Legrand concernant l'établissement de Bagnolet :

Matériel électrique.

Bureaux - 82, rue Robespierre à Bagnolet, soit 180 m² dont 6 m² de stockage.

Affranchissement postal.

Dons en nature :

Dons en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :	Montant du reçu fiscal	Estimation de la valeur marchande des dons en nature
Legrand don de matériel	34 968 €	369 754 €
Prolutech don de matériel	770 €	
Prysmian don de matériel	4 814 €	
Philips don de matériel	10 715 €	
Abandon de frais	53 957 €	
TOTAL:	105 225 €	Estimation prix catalogue

Les moyens disponibles actuellement ne permettent pas une évaluation réaliste des contributions en nature au niveau des établissements à cause principalement :

- ▶ du nombre important de bénévoles
- ▶ de la difficulté de répertorier dans chaque établissement local les contributions gratuites en biens et services

Prestations en nature :

Prestations en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :		Montant du reçu fiscal
EDF S.A. - DDTFM	Mécénat de compétences	141 977 €
Legrand	Loyer et charges annuelles	50 447 €
Fondation Orange	Mécénat de compétences	19 256 €
Fleur de papier	Prestation	9 550 €
RTE	Prestation	5 175 €
Stink	Prestation	3 640 €
Legrand	Frais d'affranchissement	3 467 €
Groupe Arnould	Mécénat de compétences	1 670 €
Legrand	Mécénat de compétences	1 605 €
Espace Hamelin	Prestation	583 €
TOTAL:		237 369 €

21. Engagement hors Bilan

Engagements donnés et recus	
Engagements donnés :	Les engagements de retraite des salariés ne sont pas considérés comme significatifs.
Engagements reçus :	- Néant -



22. Rémunération des Dirigeants

a) Champ d'application

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la loi sont :

- ▶ le Président de l'Association,
- ▶ le Trésorier de l'Association,
- ▶ le Délégué Général.

b) Rémunérations versées au titre de l'exercice

Le Président de l'association est détaché trois jours par semaine par EDF et ne perçoit aucune rémunération de l'association au titre de sa fonction de président.

La fonction de Trésorier a été exercée bénévolement et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Les rémunérations afférentes au Délégué Général font l'objet d'une convention de mécénat avec EDF. Le Délégué Général ne perçoit aucune rémunération de la part de l'association.

Aucun avantage en nature n'a été attribué par l'Association à ces personnes au cours de l'exercice.

23. Evènements post-clôture

Néant

NOTE 2. DETAIL DE L'ACTIF

1. Actif immobilisé

a) Immobilisations brutes

Immobilisations brutes (en k€)	Comptes sociaux 2014	Acquisitions	Cessions / Mises au rebut	Comptes sociaux 2015
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	75,6			75,6
-Avances et Acptes sur Immobilisations	0,0			0,0
Immobilisations corporelles :				
-Installations générales	10,2			10,2
-Matériel de bureau et informatiques	31,5			31,5
-Mobilier de bureau	22,3			22,3
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0,4			0,4
Total	140,0	0,0	0,0	140,0

b) Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements (en k€)	Comptes sociaux 2014	Dotations	Reprises	Comptes sociaux 2015
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	62,3	9,5		71,8
-Avances et Acptes sur Immobilisations	0,0			0,0
Immobilisations corporelles :				
-Installations générales	6,3	3,0		9,3
-Matériel de bureau et informatiques	24,5	4,4		28,9
-Mobilier de bureau	22,3	0,1		22,3
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0,0			0,0
Total	115,3	17,0	0,0	132,3

c) Détail des immobilisations et amortissements

Immobilisations en net (en k€)	Comptes sociaux 2015		
	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles :			
-Logiciels	75,6	(71,8)	3,8
-Avances et Acptes sur Immobilisations	0,0	0,0	0,0
Immobilisations corporelles :			
-Installations générales	10,2	(9,3)	1,0
-Matériel de bureau et informatiques	31,5	(28,9)	2,6
-Mobilier de bureau	22,3	(22,3)	0,0
Immobilisations financières :			
- Dépôts et cautionnements	0,4	0,0	0,4
Total	140,0	(132,3)	7,7

2. Détail des créances

Rubriques et postes (en k€)	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Autres Créances :			
- Fournisseurs débiteurs			
- Autres	541,6	0,9	540,7
Total	541,6	0,9	540,7

Les autres créances concernent principalement des avances et acomptes sur les projets en cours pour 339,9 k€ ainsi des dons à recevoir pour 145,2 k€.

3. Disponibilités

Rubriques et postes (en k€)	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Disponibilités et VMP :			
- Valeurs mobilières de placement	133,9		133,9
- Banques	3 117,2		3 117,2
- Caisses	17,9		17,9
Total	3 269,0	0,0	3 269,0

4. Etat des créances

Créances (en k€)	Montant brut	Échéances	
		à 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé :			
	Prêts		
Acomptes et avances versés sur immobilisations			
Dépôts et cautionnements	0,4		0,4
Actif circulant :			
Acomptes et avances versés/commandes	1,2	1,2	
Autres créances et charges constatées d'avance	547,4	547,4	
Total	548,9	548,6	0,4

5. Produits à recevoir par postes de Bilan

Néant

6. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (en k€)	Montant
Charges constatées d'avance	5,8
TOTAL	5,8

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTE 3. DETAIL DU PASSIF

1. Détail des fonds dédiés

Les fonds dédiés comprennent notamment les sommes correspondant aux projets validés par la commission des projets de l'association et dont le financement est assuré par les subventions des partenaires, subventions affectées à des missions sociales conformément à la convention signée avec ceux-ci.

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
MAI Suivi	MALI	2009-000033-001-ML	7 840				7 840
LPV 1	HAITI	2010-000502-001-HT	187 304	25 567	128		161 465
JACMEL	HAITI	2010-000522-018-HT	2 717				2 717
LPV 2	HAITI	2011-000595-001-HT	118 155	68 693	39 088		88 561
Café Lumière	France	2012-000635-001-FR	132	127			5
Nord Mali	MALI	2013-000737-001-ML	205				205
TACLOBAN	PHILIPPINES	2013-000783-001-PH	91 597	83 777	150		7 970
ANALAPAOMA	MADAGASCAR	2013-000813-018-MG	56 155			-56 155	
HAITI FUTUR	HAITI	2014-845-001-HT-R			93 264		93 264
Katmandou	NEPAL	2015-000946-001-NP-R			59 316		59 316
Commune des Abricots	HAITI	2015-000993-001-HT-R			1 440		1 440
Total Siège			464 105	178 554	193 386	-56 155	422 782
Yobo-Sedzro	TOGO	2009-000443-003-TG-R	12 244	5 234			7 010
Akono	CAMEROUN	2010-000541-003-CM-R	15 346	15 346			0
Savalou et Natitingou	BENIN	2011-000613-003-BJ-R	2 912	11 126	45 238		37 024
Mandritsara	MADAGASCAR	2014-000810-003-MG-I	2 013				2 013
LABE	GUINEE	2014-000789-003-GN-R	35 971	34 958	41 141		42 153
DZOGBÉPIMÉ	TOGO	2015-000932-003-TG-R			856		856
Total Alsace			68 487	66 665	87 235	0	89 057
Kassakondo	BURKINA FASO	2010-000493-002-BF-R	6 021				6 021
LPE Perennisation	SENEGAL	2011-000589-009-SN-R	75 987	87 981	33 170		21 176
Voka	CONGO	2013-000716-002-CG-I	16 785	10 111	23 455		26 129
Leo	BURKINA FASO	2013-000755-002-BF-R	11 274	2 407	160		9 027
MOBGWENDTENZA	BURKINA FASO	2014-000720-002-BF-R			2 719		2 719
Nyelle et Ngangania Brou	CONGO	2014-000852-002-CG-I	1 500		900		2 400
MBOUROKH	SENEGAL	2015-000917-002-SN			958		958
MAFRE	SENEGAL	2015-000934-002-SN			1 200		1 200
Total Aquitaine			111 566	100 498	58 562	0	69 630
Tibiri	NIGER	2007-000068-008-NE-R	47 587		54 247		101 834
Inwagheur	NIGER	2009-000383-008-NE-I	2 780				2 780
Sabou	BURKINA FASO	2012-000670-008-BF-R	1 123				1 123
Bondigui	BURKINA FASO	2013-000721-008-BF-R	14 577				14 577
Saran	BURKINA FASO	2013-000753-008-BF-R	20 496	5 872	1 500		16 124
Total Bourgogne			86 363	5 872	55 747	0	136 238

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Kyon	BURKINA FASO	2010-000529-012-BF-I	1 389				1 389
Nsem	CAMEROUN	2011-000554-012-CM-R	42 846	49 390	51 300		44 756
Saponé	BURKINA FASO	2011-000597-012-BF-R	26 639	25	7 821		34 435
Agadez	NIGER	2013-0731-012-NE-E	2 192		1 390		3 582
Total Bretagne			73 066	49 415	60 511	0	84 162
Ayekoto et Kétou	BENIN	2008-000088-019-BJ-R	29 769		3 799		33 567
AIT AISSA	MAROC	2008-000103-017-MA-R	8 011				8 011
Luang Prabang	LAOS	2009-000457-019-LA-R	36 050	12 304	1		23 746
Ketou	BENIN	2012-000732-019-BJ-R	12 251		4 400		16 651
Lihl	NEPAL	2014-000858-019-NP-I	2 923				2 923
Total Centre			89 003	12 304	8 199	0	84 898
Eau et Assainissement Ambalavao	MADAGASCAR	2007-000055-007-MG-R	6 155				6 155
Ambalavao CSB	MADAGASCAR	2011-000584-007-MG-R	8 349				8 349
CSB	MADAGASCAR	2011-000700-007-MG-R	78 197	52 058	22 742		48 881
Collège agricole	MADAGASCAR	2011-000598-007-MG-R	14 171				14 171
Fianarantsoa	MADAGASCAR	2014-000793-007-MG-R	826		34 969		35 796
Total Haute-Normandie			107 698	52 058	57 711	0	113 351
Tobsta	ETIOPIE	2006-000041-015-ET	5 614	5 614			0
Pélengana Ségou	MALI	2007-000095-015-ML	3 660	3 660			
Ranohira	MADAGASCAR	2007-000036-015-MG-I	1 188				1 188
Pepagou	TOGO	2007-000051-015-TG-R	600	600			
Gbégourou	BENIN	2008-000041-015-BJ-R	6 283				6 283
Réaménagement du site d'IPAMU	RDC	2008-000053-015-CD-I	392	392			0
Réaménagement du site d'IPAMU	RDC	2008-000053-015-CD-R	39 216	21 572			17 644
Village de Sinthiou Garba	SENEGAL	2008-000371-015-SN-R	3 376				3 376
Aledjo	TOGO	2009-000409-015-TG-R	21 098	5 523	5 000		20 576
PROSEED II	CAMBODGE	2009-000423-015-KH-R	4 686	4 686			0
Lagunas	PEROU	2009-000450-015-PE-I	154				154
Lagunas	PEROU	2009-000450-015-PE-R	10 726	15 340	6 154		1 540
MULUTU	CONGO	2010-000446-015-CD-R	2 318	2 318			
SOKOLO	MALI	2010-000489-015-ML-R			47 599		47 599
Bayanga RFI	RCA	2011-000583-015-CF-R		4 359			
Capachica	PEROU	2011-000601-015-PE-R	12 211		44 954		57 165
Mitsamiouli	COMORES	2011-000636-015-KM-E	35 000	6 559			28 441
ZAGNANADO	BENIN	2011-000698-015-BJ-R	22 931	10 713	1		12 219
Intruna	ARGENTINE	2012-000637-015-AR-R	11 291				11 291
HSÁ	MADAGASCAR	2012-000661-015-MG-R	83 600	87 330	43 956		40 226
Maison du Livre	BURKINA FASO	2013-000725-015-BF-R	20 976	10 594	13 000		23 382
Kramis	ALGERIE	2013-000763-009-D2-E	602	602			
Béména	MADAGASCAR	2013-000768-015-MG			15 440		15 440
Stage PV	FRANCE	2014-000796-015-FR-R	145	145			
Analanjirofo	MADAGASCAR	2014-000798-015-MG			4 178		4 178
Kenscoff	HAITI	2014-000870-015-HT			3 258		3 258
AMBANIA, ANIANOJANO	MADAGASCAR	2014-000940-015-MG			8 087		8 087
SOLA	RDC	2015-000945-015-CD			3 362		3 362
Total Ile de France			290 427	180 006	194 989	0	305 410
Village d'Oloorkarian	KENYA	2007-000004-009-KE	4 376				4 376
Puerto Maldonado	PEROU	2008-000025-009-PE-R	17 364	17 364			0
Xaalé Fagé	ETHIOPIE	2009-000458-009-ET-R	189				189
Antoetra	MDG	2010-000408-009-MG-R	9 889	9 889			0
Anovorano	MDG	2011-000607-009-MG-R	31 015	15 671			15 344
Kouba	SENEGAL	2011-000626-014-SN-R	1 302				0
Kpele TUTU	TOGO	2012-000646-009-TG-R	16 003	6 807	7 596		16 792
Phongsaly II	LAOS	2013 000683 009 LA-R	144 108	104 331	157 463		197 239
Projet SOKORO	ETHIOPIE	2013 000718 009 ET-R	27 241	42 879	20 116		4 478
Ilkiremisho	KENYA	2013-000719-009-KE-R	1 896		26 530		28 426
Andranovelona	MADAGASCAR	2014-000748-009-MG			50		50
Nonghet	LAOS	2013-000749-009-LA-R	680				680
Galsse	ETHIOPIE	2013-000759-009-ET-R	80		80		160
Youtou	SENEGAL	2014-000803-009-SN-I	1 889				1 889
Youtou	SENEGAL	2014-000803-009-SN-R	1 009				1 009
Nonghet 3	LAOS	2014-000826-009-LA-R	1 332	5 332	4 000		0
Pathumsomboune	LAOS	2014-000829-009-LA-R	150		1 500		1 650
Kikwit	RDC	2014-000864-009-CD			455		455
Bosulu/Bongemba	RDC	2015-000939-009-CD			2 651		2 651
Andranovelona	MADAGASCAR	2015-000948-009-MG			5 890		5 890
Total Languedoc Roussillon			258 523	203 576	226 331	0	281 278

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
TOUFISTE - AIT AISSA	MAROC	2008-000103-017-MA-R	2 100				2 100
Kipushi	RDC	2009-000400-017-CD-R	5 539				5 539
Keur Meissa Gaye	SENEGAL	2010-000433-017-SN-R	1 157				1 157
SIDI ALI BOURAKBA	SENEGAL	2010-000473-017-MA-I	508				508
Hinche	HAITI	2011-000569-017-HT-R	2 121				2 121
Région Koudougou	BURKINA FASO	2012-000641-017-BF-R	22 000		10 100		32 100
Kribi	CAMEROUN	2013-000710-017-CM-R	19 355		12 377		31 732
Melaza Isotry Laniera	MADAGASCAR	2013-000735-017-MG-R	18 357	7 990	9 100		13 466
Kouvé	TOGO	2014-000819-017-TG-R	27 000				27 000
Ishwi	RDC	2014-000843-017-CD			6 077		6 077
Total Limousin			98 136	7 990	31 654	0	121 800
Gbatopé	TOGO	2009-000360-010-TG-R	490				490
Béna et Temedja	TOGO	2009-000451-010-TG-R	6 725				6 725
Khastav	NEPAL	2010-000477-010-NP-R	7 773	7 773			
De l'eau pour tous (Vanur Block)	INDE	2010-000497-010-IN-R	120				120
Haut Mustang	NEPAL	2011-000553-010-NP-I	2 490				2 490
SOLAR RAMGHAT	NEPAL	2012-000673-010-NP-R	1 512				1 512
DEUSA	NEPAL	2013-000713-010-NP-R	5 498				5 498
BURKINA 3 sites	BURKINA FASO	2013-000742-010-BF-R	27 484				27 484
Pissila	BURKINA FASO	2013-000743-010-BF-R	26 325	24 089			2 236
Sarima, Koflu, Babarkha	BURKINA FASO	2013-000771-010-NP-R	33 651	33 651			
ANDAVAMPANANINA	MADAGASCAR	2014-000814-010-MG-R	13 524	24 179	23 988		13 333
Gadiobé	SENEGAL	2014-000832-010-SN-R	2 538		50		2 588
Mural/Dhakamlung	NEPAL	2014-000848-010-NP			150		150
AMBOHTROMBY	MADAGASCAR	2014-000886-010-MG-I	900		1 305		2 205
RIGAON-GAMRANG	NEPAL	2014-000889-010-NP-I	500				500
Noungou, Daguilma, Zongc	BURKINA FASO	2014-000922-010-BF			6 433		6 433
Total Lorraine			129 529	89 691	31 926	0	71 763
Vangaindrano	MDG	2007-000007-011-MG-R	11 436				11 436
Barkabasso	RCA	2012-000655-011-CF-R	2 814		250		3 064
Titayen	HAITI	2012-000662-011-HT-R	18 144				18 144
Berberati	RCA	2012-000703-011-CF-R	4 536		2 500		7 036
Ankazobe	MDG	2013-000714-011-MG-R	15 373	15 373			0
Ampazony Majunga	MADAGASCAR	2014-000882-011-MG			12 412		12 412
Ankazobé	MADAGASCAR	2014-000888-011-MG			28 846		28 846
Zam	BURKINA FASO	2015-001006-011-BF			8 172		8 172
Total Midi-Pyrénées			52 303	15 373	52 180	0	89 111
Electrification du village d'Ankadibé	MADAGASCAR	2007-000040-016-MG-R	164				164
Dschang	CAMEROUN	2009-000107-016-CM-I	115				119
Dschang	CAMEROUN	2009-000107-016-CM-R	0	0			
Vinany	MADAGASCAR	2009-000405-016-MG-R	114 154	120			114 034
Gomponsom	BURKINA FASO	2009-000353-016-BF-R	980				980
Medina Fall à Thies	SENEGAL	2010-000465-016-SN-I	1 020				1 020
Medina Fall à Thies	SENEGAL	2010-000465-016-SN-R	7 560				7 560
Dar Salam	SENEGAL	2010-000469-016-SN-R	267				267
Lemda	RDC	2010-000534-016-CD-R	7 158				7 158
Kounda et Diepo	BURKINA FASO	2010-000540-016-BF-I	933				933
Dschang Micro Centrale	CAMEROUN	2013-000722-016-CM-E	521				521
Kindia OPALS	GUINÉE	2013-000750-016-GN-R	377				377
Dschang	CAMEROUN	2013-000754-016-CM			42 744		42 744
Mamou	GUINÉE	2013-000766-016-GN-R	378				378
Bibliothèque Kindia	GUINÉE	2013-000767-016-GN-R	377				377
Chimkhola		2015-000921-016-NP			5 500		5 500
Total Pays de Loire			134 008	120	48 244	0	182 132

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Chakaria	BENG	2011-000557-014-BD-R	7 914				7 914
Kananga	RDC	2011-000609-014-CD-R	29 223	34 612	7 878		2 489
Lokoté	CAMEROUN	2011-000672-014-CM-I	100				100
Lokoté	CAMEROUN	2011-000672-014-CM-R	37 000	770			36 230
Phu Yen	VIETNAM	2012-000676-014-VN-R	800		1 632		2 432
Daboura	BURKINA FASO	2012-000715-014-BF-R	220				220
BOHICON, LISSEZOUN	BENIN	2014-000797-014-BJ			15 775		15 775
BISSARY-DIOUB	SENEGAL	2014-000824-014-SN			39 803		39 803
'POGGY' Petites Rivières des Nippe	HAITI	2014-000839-014-HT			1 632		1 632
Pont-Sofia et Maroamalona	MADAGASCAR	2014-000850-014-MG			1 632		1 632
Total PACA			75 258	35 383	68 354	0	108 229
Zone de Samba Dia	SENEGAL	2006-000029-004-SN-R	11 366				11 366
Toulel	MAURITANIE	2007-000016-018-MR-R	8 802				8 802
Le Refuge	BURKINA FASO	2009-000378-018-BF-R	645				645
Tulear	MADAGASCAR	2009-000401-018-MG-R	248				248
Botha's Hill	AFS	2009-000427-018-ZA-R	1 800				1 800
Séc alimentaire et migrants	SENEGAL	2009-000435-018-SN-R	4 040	11 600	22 167		14 607
Centre CEFODEC	BENIN	2009-000442-018-BJ-R	13 935		13 092		27 027
Song Mbengue	CAMEROUN	2010-000461-018-CM-R	8 754				8 754
YONA	BURKINA FASO	2010-000510-018-BF-R	3 715				3 715
HAHO	TOGO	2010-000526-018-TG-R	11 773	4 881	240		7 132
Svay Sar	CAMBODGE	2010-000537-018-KH-R	48 831	120			48 711
Lalgaye	BURKINA FASO	2011-000577-018-BF-R	51 236	2 372			48 864
SOS village d'enfants	BURKINA FASO	2011-000578-018-BF-I	19 971				19 971
SOS village d'enfants	BURKINA FASO	2011-000578-018-BF-R	80 334	32 594	4 496		52 235
Andavakoera	MADAGASCAR	2011-000621-018-MG-R	2 403				2 403
Sonogo et Komsilga	BURKINA FASO	2012-000640-018-BF-R	2 500	1 912	6 539		7 126
Zanrcin	BURKINA FASO	2012-000681-018-BF-R	15 132		4 000		19 132
Tsarahonenana, Soanindrari'ny et Ambatomena	MADAGASCAR	2013-000744-018-MG		32 246	45 000	56 155	68 909
Lemdint	MAROC	2013-000756-018-MA			14 000		14 000
Magnimasso	BURKINA FASO	2013-000775-018-BF			31 591		31 591
Horodiste	MOLDAVIE	2014-000838-018-MD			6 500		6 500
Dialagnol	SENEGAL	2014-000869-018-SN			3 500		3 500
Total Rhône-Alpes			285 485	85 726	151 123	56 155	407 037
Total Fonds dédiés			2 323 958	1 083 232	1 326 151	0	2 566 877

2. Provisions inscrites au Bilan

Nature des opérations (en k€)	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions perte de change					
Provisions pour impôts					
Provisions renouvellement immobilisations					
Autres provisions risques et charges	104,3	64,7	45,2		123,9
TOTAL 1	104,3	64,7	45,2	0,0	123,9
DEPRECIATIONS					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL GENERAL (1+2)	104,3	64,7	45,2	0,0	123,9
Dotations et reprises d'exploitation		64,7	45,2	0,0	
Dotations et reprises financières		0,0	0,0	0,0	
Dotations et reprises exceptionnelles		0,0	0,0	0,0	

La dotation aux provisions pour risques et charges concerne des pertes probables dégagées par les projets une fois imputée les frais indirects de l'association, des litiges éventuels ou des risques de reversement de subventions.

3. Etat des dettes

Etat des dettes (en k€)	Montants bruts	Échéances		
		à moins d'1 an	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières	0,0	0,0		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	120,8	120,8		
Autres dettes	116,3	116,3		
Produits constatés d'avance	1,3	1,3		
Total	238,3	238,3	0,0	0,0

4. Charges à payer

Charges à payer (en k€)	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs factures non parvenues	109,0
Dettes fiscales & sociales	37,9
Autres dettes	0,1
TOTAL	147,0

NOTE 4. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

1. Produits d'exploitation

a) Détail des autres produits

Détail des Produits d'exploitation (en k€)	Détail Autres Produits 2015	Exercice clos le 31 déc. 15	Exercice clos le 31 déc. 14
Ventes marchandises, prestations de services		89,2	80,1
Subventions d'exploitation reçues		485,2	359,3
Autres produits :		1 809,0	1 528,2
- Dons entreprises :			
<i>Dons ERDF</i>	153,0		
<i>Dons RTE</i>	100,0		
<i>Dons Legrand</i>	102,0		
<i>Dons Groupe SAG - Vigilec - Thépault</i>	50,0		
<i>Dons SPIE</i>	31,5		
<i>Dons EDF</i>	22,6		
<i>Dons Direct Energie</i>	15,0		
<i>Dons Howtank</i>	8,8		
<i>Autres dons Entreprises</i>	95,3		
- Dons Fondations Associations :			
<i>Fondation EDF</i>	310,0		
<i>Filles de la Charité</i>	76,0		
<i>Fondation Nexans</i>	50,0		
<i>Union Française de l'Electricité</i>	50,0		
<i>Fondation Rexel</i>	34,0		
<i>Fondation Areva</i>	30,0		
<i>Fondation Anber</i>	30,0		
<i>Fondation de France</i>	25,0		
<i>Fondation Alstom</i>	21,1		
<i>Autres dons Fondations Association</i>	149,0		
- Autres fonds privés :			
<i>Recylum</i>	125,5		
<i>CCAS</i>	71,2		
<i>Autres fonds privés non détaillés</i>	9,3		
- Autres Produits Générosité du Public	175,2		
- Cotisations	28,1		
Reprises/provisions & transferts de charges	46,5		
		2 383,4	1 967,6

b) Détail des subventions

Détail des Subventions (en k€)	Détail des Subventions 2015	Exercice clos le 31 déc. 15
Subventions Etat et Union Européenne		172,5
<i>Banque Mondiale</i>	177,5	
<i>Autres non détaillées</i>	-5,0	
Subventions Région		82,6
<i>Conseil Régional de Martinique</i>	34,4	
<i>Conseil Régional Nord Pas de Calais</i>	20,6	
<i>Conseil Régional Région Languedoc Roussillon</i>	13,2	
<i>Conseil Régional Région Aquitaine</i>	9,9	
<i>Conseil Régional Région Normandie</i>	4,5	
Subventions Département		36,1
<i>Conseil Général Val de Marne</i>	15,0	
<i>Conseil Général Drome</i>	6,5	
<i>Conseil Général Finistère</i>	4,6	
<i>Conseil Général Gard</i>	4,0	
<i>Autres non détaillées</i>	6,0	
Subvention Commune et Intercommunalité		31,2
<i>Métropole Rouen Normandie</i>	20,0	
<i>Commune de Creys -Mépieu</i>	5,0	
<i>Commune de Tremblay</i>	5,0	
<i>Autres non détaillées</i>	1,2	
Subvention Intercom. (Syndicat Mixte)		162,8
<i>Syndicat Départemental d'Electricité Des Côtes d'Armor</i>	51,3	
<i>Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France</i>	27,5	
<i>Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse</i>	18,1	
<i>Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron</i>	15,0	
<i>Syndicat Mixte d'électrification et d'équipement du Département de l'Hérault</i>	10,0	
<i>Autres non détaillées</i>	40,9	
		485,2

NOTE 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres (en k€)	Comptes sociaux 2014	Affectat° du résultat 2014	Résultat 2015	Comptes sociaux 2015
Fonds associatif sans droit de reprise	17,3			17,3
Valeur du Patrimoine intégré - Fusion	290,8	(71,2)		219,6
Réserves	420,0	80,0		500,0
Report à nouveau	102,2	(2,1)		100,1
Résultat de l'exercice 2014	6,7	(6,7)		0,0
Résultat de l'exercice 2015			83,0	83,0
Total	837,0	0,0	83,0	920,0

NOTE 6. EFFECTIF

Effectif moyen en 2015	CADRES	AGENT DE MAITRISE	EMPLOYES
Personnel sous contrat à durée indéterminée	5,8		
Personnel sous contrat à durée déterminée	0,9		
Personnel intérimaire			
Personnel mis à disposition de l'association hors Président de l'association	1,0		
TOTAL	7,7	0,0	0,0

NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES GLOBAL 2015 INTEGRANT TOUTES LES ACTIVITES D'ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Compte d'emploi annuel des ressources de l'association Electriciens sans frontières avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2015					
EMPLOIS	Emplois de 2015 = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources utilisées collectées auprès du public sur 2015 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2015 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
1- MISSIONS SOCIALES	1 708 107	149 487	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	175 244	175 244
1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés Dons manuels non affectés Dons manuels affectés	110 257 64 987	110 257 64 987
1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 708 107	149 487	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	124 810	10 923	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	1 559 228	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	169 499	14 834	3- SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	485 180	
			4- AUTRES PRODUITS	149 672	
		175 244			
I-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 002 416		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 369 324	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	86 121		II- REPRISES DES PROVISIONS	45 171	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 326 151		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 083 232	
			IV- VARIATIONS DES FONDS DEDIES AFFECTÉS		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	83 038		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- TOTAL GENERAL	3 497 727		VI- TOTAL GENERAL	3 497 727	175 244
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées		175 244	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées		175 244
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	4 791 673		Bénévolat	5 633 768	
Frais de recherche de fonds	590 764		Prestations en nature	237 369	
Frais de fonctionnement et autres charges	593 924		Dons en nature et Abandons de frais	105 225	
Total	5 976 361		Total	5 976 361	



Notes annexes au Compte Emploi Ressource :

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du Compte Emploi Ressource. Le Compte d'Emploi des Ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables.

► Modalité de passage des comptes annuels au compte emploi ressource :

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Cependant, les frais de structure (charges, équipement, consommables) sont ventilés à 70% sur les missions sociales et à 30% sur les frais de fonctionnement.

a) Affectation des charges de personnel et de personnel détaché

L'affectation des charges de personnel et de personnel détaché est effectuée selon les postes ou le temps passé par les salariés sur les missions sociales ou sur le fonctionnement :

- Les coûts salariaux de l'assistante administrative, de la comptable, du contrôleur de gestion, des stagiaire et apprentis sont affectés à 70% sur les missions sociales et à 30% sur le fonctionnement.
- Les coûts salariaux du responsable du suivi financier des projets et de l'association et de la chargée du suivi administratif des projets sont affectés à 90% sur les missions sociales et à 10% sur le fonctionnement.
- Les coûts salariaux de la responsable communication et partenariats sont affectés à 50% sur la recherche de fonds privés et à 50% sur les missions sociales.
- Les coûts salariaux de la chargée communication sont affectés à 50% sur les missions sociales, 10% sur le fonctionnement et 40% sur la recherche de fonds privés.
- Les coûts salariaux de la chargée de mission en communication sont affectés à 90% sur les missions sociales, 10% sur le fonctionnement et 10% sur la recherche de fonds privés.

- La valorisation du délégué général est affectée à 60% sur les missions sociales et à 40% sur le fonctionnement.

b) Evaluation du bénévolat

Nous avons valorisé 3.180 jours de mission à 265 € par jour, soit 842.700 €. Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 12.720 jours à 265 € par jour, soit 3.370.800 €. Le temps bénévole de gouvernance est estimé, sur la base du calendrier des différentes instances, à 5.360 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.420.268 €.